Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

îledeFrance

LIGUE ÎLE DE FRANCE FFHANDBALL

SITE D'ACCESSION AU PÔLE ESPOIRS D'ÎLE-DE-FRANCE

Centre Départemental de Formation et d'Animation Sportives (CDFAS)
64 rue des Bouquinvilles, 95600 Eaubonne

Pôle site d'accession HANDBALL Île-de-France
CDFAS – EAUBONNE

FFHANDBALL

LE PPF AU SEIN DU TERRITOIRE PIFO

Le PPF (projet performance fédéral) est le parcours mis en place par la FFHandball pour amener les jeunes sportifs à potentiel vers le haut niveau et le site d'accession au pôle espoirs est la première étape de ce dispositif.

Le PPF de la filière masculine, sous la coordination de Pascal PERSON (entraîneur national), est articulé de la manière suivante :

1. le sportif se licencie dans un club et participe aux compétitions

2. détections départementales
Sous la coordination du conseiller technique fédéral (CTF) du comité, l'équipe technique départementale (ETD) évalue / détecte les joueurs d'une année d'âge (les moins de 13 ans), échange avec les entraineurs des clubs sur les joueurs et les bilans d'évaluation, et enfin convoque les joueurs à potentiel sur des stages (ou CPS) en vue de constituer une sélection départementale afin de participer au championnat de France des inter-comités.

Nota : les entraîneurs de club peuvent signaler les progrès de certains joueurs, voire proposer des joueurs non-détectés à l'ETD (ETR). Les CTF sont, entre autres, les coordinateurs de la détection et de la technique départementale ; ils accompagnent le jeune joueur sur son parcours sportif local.

3. détection régionale
– le site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France
Le CTF régional en charge de la structure, Bruno POTARD, en collaboration avec les CTF départementaux et les cadres de la ligue, sous la coordination du responsable de la filière masculine, évaluent / détectent les joueurs à potentiels (susceptibles d'accéder dans le futeur au haut-niveau) à travers les CPS départementaux et les compétitions inter-comités & tests d'entrée au site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France.
Il s'agit d'une année de préparation à l'entrée au pôle espoirs francilien d'Eaubonne.

– sélection régionale
L'ETR, sous la coordination du responsable de la filière masculine, avec la participation du CTF régional, des CTF départementaux, des entraîneurs des clubs formateurs, des agents de développement et des cadres de la ligue, suit / évalue / détecte les joueurs nés en 2003 lors des championnats et des compétitions fédérales ; échange avec les cadres référents départementaux (entraîneurs sélections / CTF comités) et les clubs autour des possibilités des joueurs suivis et/ou détectés ; organise le stage régional et convoque les joueurs à potentiel qui pourront s'inscrire dans le renouvellement régional (championnats de France N1-N2-N3) voire le haut-niveau (LNH, équipe de France)

Nota : Le responsable du pôle francilien, en collaboration avec le responsable du site d'accession, suit/évalue la progression des joueurs du site d'accession d'une part, et les joueurs identifiés hors site, d'autre part, afin d'établir la liste des athlètes participant à la rentrée en deuxième année du site d'accession.

LE PPF AU SEIN DU TERRITOIRE PIFO

ANNUAIRE

Pôle espoir francilien masculin
CDFAS – 64 rue des Bouquinvilles
95600 Eaubonne

Entraîneur national : Pascal PERSON
responsable du pôle espoirs d'Île-de-France
coordinateur de la filière masculine / PPF Île-de-France
06 45 07 33 74 / person.pascal@orange.fr

Ligue Île-de-France
13 allée Jacques-Brel
92240 Malakoff

Tél : 01 46 44 87 68
Fax : 01 46 48 03 81

2000000@handball-france.eu

CTF : Bruno POTARD
responsable du site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France
entraîneur au pôle espoirs d'Île-de-France
06 25 43 80 33 / brunopifo@orange.fr

Comité de Paris (75)
36 rue Emeriau
75015 Paris

Tél : 01 45 78 87 81
Fax : 01 45 79 72 84

2075000@handball-france.eu

CTF : Bruno MOULIN
06 07 14 99 18 / ctfhand75@gmail.com

Comité de Seine-et-Marne (77)
30 avenue Georges-Pompidou
77000 Melun

Tél : 01 64 09 00 77
Fax : 01 60 68 13 99

1977000@handball-france.eu

Comité des Yvelines (78)
7 passage Paul-Langevin
78370 Plaisir

Tél : 01 30 74 45 82
Fax : 01 30 74 45 83

2078000@handball-france.eu

CTF : Geoffroy HOLLAND
06 09 79 87 23 / geoffroy.holland@comite78-handball.org

Comité de l'Essonne (91)
1 rue du Languedoc
91220 Brétigny sur Orge

Tél : 01 60 84 77 98
Fax : 01 69 88 98 19

2091000@handball-france.eu

CTF : Frédéric JURY
07 61 13 43 25 / ctd@handball-essonne.fr

Comité des Hauts-de-Seine (92)
9 allée Jacques-Brel
92240 Malakoff

Tél : 01 45 29 02 01
Fax : 01 45 29 01 41

2092000@handball-france.eu

CTF : Emmanuelle KLEIN
06 67 71 22 20 / 2092000.tec@handball-france.eu

Comité de Seine-Saint-Denis (93)
34 rue Henri-Varagnat
93140 Bondy

Tél : 09 50 13 85 78
Fax : 09 55 13 85 78

1993000@handball-france.eu

CTF : Farid GHERRAM
07 81 64 13 73 / 1993000.tec@handball-france.eu

Comité du Val-de-Marne (94)
36 avenue Jean-Jaurès
94460 Valenton

Tél : 01 45 95 90 65
Fax :

1994000@handball-france.eu

Comité du Val-d'Oise (95)
Maisons de Comités – 106 rue des Bussys
95600 Eaubonne

Tél : 01 34 06 00 39
Fax : 01 34 06 00 38

2095000@handball-france.eu

CTF : Fabrice LE ROY
06 16 84 86 04 / fabrice.leroy@outlook.com

PRÉSENTATION DU SITE D'ACCESSION AU PÔLE ESPOIRS

Aux jeunes athlètes l'accès vers les clubs

Cette première année d'intégration au PPF (projet performance fédéral) est une année probatoire durant laquelle l'athlète sera évalué sur ses capacités à concilier les études et l'entraînement intensif.

Durant, ce passage dans la structure, le joueur sera au cœur d'un projet tout à la fois scolaire et sportif. La structure du site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France met à la disposition de l'athlète des aménagements, des moyens et une organisation permettant au jeune de mener de front ce double projet scolaire / sportif, grâce :

- au suivi médical et psychologique des sportifs
- à la qualité des conditions d'entraînement
- à la qualification de l'encadrement
- aux dispositions particulières de protection des mineurs

Par délégation du Ministère des Sports et de la direction technique nationale, le site d'accession au pôle espoirs relève de la responsabilité de la ligue Île-de-France.

Son financement est soutenu par le le Conseil Régional d'Île-de-France, la ligue Île-de-France et les familles. Il prend bien en compte le souhait formulé par le Conseil Régional d'Île-de-France de s'impliquer durablement dans l'accès au sport de haut niveau, qui se traduit déjà par un soutien dans le financement des pôles espoirs franciliens.

coût annuel d'un athlète : 11 000 euros
coût à la charge de la famille : 3 500 euros

PROJET SCOLAIRE

La réussite scolaire reste la priorité durant la totalité du passage de l'athlète au sein de la structure.

Objectifs – missions
La structure du site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France a vocation à créer les conditions nécessaires permettant :

- d'assurer la réussite scolaire,
- de permettre d'atteindre un niveau optimum d'organisation personnelle du travail,
- d'assurer un suivi et un soutien scolaire, un rattrapage des cours (stages et compétitions sur le temps scolaire),
- d'assurer une aide à l'athlète en difficulté,
- de conduire une relation étroite avec les parents : un bilan scolaire et sportif est adressé sur le bulletin scolaire (des bilans intermédiaires pouvant vous être envoyés en sus si nécessaire)
- d'assurer l'orientation scolaire du jeune : l'élève élabore son projet personnel scolaire et commence à réfléchir à son « projet de vie » avec l'équipe éducative ; à la fin de l'année scolaire (et en cours d'année si nécessaire), nous nous rencontrerons avec les parents et l'athlète pour envisager la suite de son cursus.

Structure d'accueil :
Collège Descartes (Soisy-sous-Montmorency)
Lycée Gustave-Monod (Enghien-les-Bains)

Organisation – Moyens

Aménagement du temps scolaire
Les élèves bénéficient tout au long de la semaine d'aménagement d'emploi du temps pour les entraînements.

- étude obligatoire de 20h30 à 22h00
- 2 salles personnalisées et surveillées
- soutien méthodologique
- soutien par matière

Coordination
Coordination PPF Île-de-France : P. PERSON (entraîneur national)
Responsable site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France : B. POTARD (CTF Île-de-France)

Durant son année au site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France, le jeune est placé sous la responsabilité du CTF de la ligue Île-de-France (B. POTARD) qui assure les relations avec les conseillers principaux d'éducation, les professeurs principaux de l'établissement et les parents.
À tout moment, les parents peuvent solliciter un entretien avec les professeurs et/ou le chef d'établissement ainsi que le responsable du site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France.

PROJET SPORTIF

Objectifs – Missions
La structure du site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France, avec son encadrement diplômé d'État, a vocation à :
- optimiser le potentiel du joueur.
- assurer une formation en relation avec les orientations fédérales.
- participer au renouvellement des élites nationales et régionales.
- orienter le joueur, selon ses potentialités.

Cursus sportif
L'athlète, pour mener à bien son projet, bénéficiera des moyens suivants :

Un programme individualisé d'entraînement
- 4 entraînements par semaine
  – les lundi, mardi et jeudi soir, de 16h00 à 18h30
  – le mercredi après-midi de 15h30 à 17h30
- une formation et un perfectionnement individualisés
- une formation collective
- du renforcement musculaire
- un travail vidéo

Une filière promotionnelle vers le haut niveau
Selon ses potentialités, le jeune pourra faire l'objet de :
- stages regroupant les meilleurs potentiels (stages régionaux),
- programmes individuels, à l'issue de chaque regroupement régional élaboré en liaison avec les entraîneurs de ligue,
- des regroupements nationaux pour les meilleurs potentiels.

SUIVI MÉDICAL

Organisation – Moyens
· un médecin fédéral référent
· un kiné fédéral référent
· le cabinet de kiné du CDFAS
· suivi diététique
· suivi psychologique de terrain
· suivi podologique

Tout au long de sa pratique sportive, le jeune fera l'objet, par toute une équipe médicale, d'un suivi personnalisé, selon les modalités suivantes :
- le jeune pourra faire l'objet de consultation médicale si besoin par le médecin du pôle et le kiné (2 à 3 fois par semaine) ;
- en cas de blessures pendant la semaine au site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France, toutes les mesures sont prises pour traiter les cas d'urgences (radio, soins) ;
- un document de liaison est transmis au club en cas d'arrêt sportif ;
- chaque jeudi soir, une concertation entre l'équipe médicale et les responsables du site d'accession au pôle espoirs d'Île-de-France permet d'établir un bilan de l'ensemble des jeunes de la structure.

ORGANISATION

Hébergement
Sauf exeption, l'ensemble des athlètes appartenant à la structure est hébergé à l'internat du CDFAS.
Les athlètes y résident durant toute la semaine et sont libérés le vendredi au plus tard à 16h30 afin de rentrer dans leur famille et avoir la possibilité de s'entraîner avec leur club le vendredi soir. Un aménagement progressif est installé en concertation avec l'équipe éducative.
À la fin du week-end, les jeunes sont de retour obligatoirement à l'internat le dimanche soir entre 20h et 22h au plus tard.
Le coût de participation au fonctionnement des familles, est de 3 500 € annuel. Des aides éventuelles sont possibles selon les conditions sociales du jeune et de sa famille.

Le CDFAS Eaubonne :
- chambres de 2 lits
- restauration adaptée
- salle d'étude
- salle multimédias
- salle détente TV
- gymnase 40 m x 20 m / parquet
- salle de musculation
- stade d'athlétisme couvert
- piscine

Organisation des journées

lundi, mardi et jeudi
7h00 : lever
7h30 : petit déjeuner
8h00 à 16h30 : cours
16h00 à 18h30 : entraînement
19h30 : suivi médical (lundi et jeudi)
20h00 : dîner
20h30 à 22h00 : étude accompagnée obligatoire
22h30 : présence dans la chambre

mercredi
7h00 : lever
7h30 : petit déjeuner
8h00 à 12h30 : cours
13h00 : déjeuner
15h30 à 17h30 : entraînement
20h30 à 22h00 : soirée surveillée
22h30 : présence dans la chambre

vendredi : libérés après les cours selon les emplois du temps

MODALITÉS D'ENTRÉE

Pré-requis
Avoir la capacité à concilier 12 heures d'entraînements par semaine et travail scolaire (régulier et suivi).
Avoir une licence compétitive.

Convocation et information

Étape 1 : dossier d'inscription
Remplir le dossier complet et le ramener le 15 mars avec les 2 bulletins scolaires de l'année en cours.

Étape 2 : concours sportif - admissibilité
Le concours d'admissibilité sportif se déroulera :

le 15 mars 2017 pour les garçons né(s) en 2003
CDFAS – gymnase Luc-Abalo
64 rue des Bouquinvilles – 95600 Eaubonne

Déroulement du concours :
10h15, accueil
10h30, tests physiques / présentation de la structure aux familles et visite de la structure
12h00, repas
14h15, évaluation sportive

À l'issue de cette journée, trois types de courriers pourront être envoyés :
1- Retenu sportivement / 2- Liste d'attente / 3- Non admissible

Information à tous :
Vous recevrez une convocation après délibération du concours sportif et de l'étude des dossiers.

L'admission définitive se fera après
1- la batterie des test médicaux (examen clinique / échographie du cœur au repos / ECG / épreuve d'effort / consultation dentaire / bilan sanguin / bilan morpho-statique)
2- entretien psychologique avec l'athlète et sa famille
3- l'acceptation du dossier scolaire par le chef d'établissement et le responsable du pôle
4- l'admission dans la liste sportive de la rentrée 2017